



Travaux en facade gênants

Par **antoine**, le **17/06/2011** à **10:04**

Bonjour,
locataire depuis septembre 2009, des travaux ont débutés dans l'immeuble depuis le mois de mars de cette année (ravalement de façade).
1/ échafaudages et bâches en tissus devant chacune de mes fenêtres.
2/ Je n'ai été prévenu que quelques jours avant le début des travaux.
3/ Il devaient durer jusqu'à fin juin, mais seront très certainement étendus à tout l'été.
4/ Les désagréments sont notables: ---> luminosité très nettement amoindrie (toutes mes plantes sont mortes)
---> travaux certains week-end, et à l'inverse de longues périodes sans travaux
---> nettoyage des gravas insuffisants (allergies de ma compagne aux résidus)
Tout en comprenant bien les besoins de la copropriété relatifs au bon entretien de l'immeuble, j'aurais souhaité vos avis.
Existe-il un recours pour le locataire? Puis-je demander un rabais sur le loyer pendant la durée des travaux?
Merci d'avance,
Antoine